

L'autonomie des jeunes, une affaire de politiques publiques ?

Intervention de Marie-Odile Novelli vice-présidente Conseil régional chargée de la Politique de la Ville et des Solidarités

Je savais que si je laissais parler Marc Uhry avant moi je prenais un risque. La discussion a été extrêmement intéressante. Si je me lance en intégrant tout ce qui a été dit, je bouscule complètement le sujet que j'avais puisque je suis quand même venue avec un sujet. C'était « L'autonomie des jeunes, une affaire des politiques publiques ». Je vais essayer de le traiter et je vais essayer de dire très très modestement comment la région contribue ou pas à tout cela. Mais la région c'est un tout petit élément. Ce qui nous intéresse c'est d'échanger et de voir comment, sans se limiter aux grandes difficultés que nous connaissons, nous savons que les politiques publiques sont en silo, que les institutions quelles qu'elles soient dialoguent mal et que les collectivités également, et que c'est compliqué et que quand il y a moins d'argent, inventer devient plus difficile. Nous savons tous également que les jeunes sont comme une métaphore de nos difficultés. Je vais me centrer plutôt sur le social pour dire cela mais depuis les métamorphoses de la question sociale, nous savons bien que comment fonctionnent les mécanismes d'exclusion. Ils sont exclus et en plus ils sont, si j'ai bien compris, un ennemi, un double ennemi, ils nous mettent en danger, ils sont représentatifs de toutes ces difficultés aujourd'hui. Et pourtant ils ont des qualités, et pourtant ils sont aussi créateurs et inventifs. Je partage le point de vue de Marc Uhry et cela m'oblige à me décaler mais c'était juste en préambule.

Pourquoi parle-t-on des politiques publiques en matière de jeunesse ? Alors qu'en effet elles sont très peu prises en compte. Je suis bien placée en tant qu'élue chargée à la fois de la politique de la ville à la région et du logement qui n'est pas une compétence région. La question du logement des jeunes n'est pas une vraie politique en soi. Nous avons du mal avec cette affaire-là. Néanmoins nous avons pourtant, je crois, et je vous renvoie peut-être au travail qui est fait par le CRDSU qui est le Centre Ressource Développement Social Urbain que nous soutenons à la région avec l'Etat et avec certaines collectivités locales. Cela signifie que quand il produit quelque chose, quelque part nous en sommes un peu comptables et ce travail sur la jeunesse, il s'y emploie régulièrement, chaque année. Il y a des ateliers, des lieux de réflexion... Il y a des visages des politiques de la jeunesse qui visent surtout, et c'est peut-être pour cela que vous m'avez donné ce boulot, « L'autonomie des jeunes, une affaire des politiques publiques ». Les professionnels de la jeunesse, pour autant qu'on puisse les analyser, l'envisagent par le biais de l'autonomie.

La jeunesse, c'est vrai que chez nous on est adultes à partir de 25 ans parce que les droits autonomes ont lieu à partir de 25 ans. Il y a d'autres pays où cela ne se passe pas comme cela. Au Danemark c'est à partir de 18 ans qu'on a des droits sociaux. Chez nous le choix est compliqué. Nous avons un système mixte, parental pour une grande partie, déductions fiscales pour les plus riches, en tout cas allocations familiales pendant assez longtemps, et les choses ne sont pas très claires avec un trou qu'on peine à combler et qu'on ne comble pas de 20 à 25 ans. Il y a une deuxième inégalité qui fait que quand même la méritocratie fonctionne un petit peu pour les étudiants qui ont droit à quelque chose. Si on n'est pas riche, il y a des effets de seuil, on a droit à être logé et à bénéficier d'une bourse. Mais quand on est un jeune qui n'étudie pas, on a droit à rien. C'est majeur. Quand on est un jeune des quartiers, on a droit à encore moins. Il y a ce cumul-là qui est un cumul de niveau scolaire, de formation, un cumul de difficultés sociales, et un cumul d'origine souvent, dans le double sens du terme, origine je suis un immigré par exemple mais aussi j'habite ce quartier et il suffit d'habiter un quartier pour avoir une discrimination parfaitement reconnue. Je vous parle en tant qu'élue à la politique de la ville.

Il y a un dernier point, majeur, en France, c'est la question de la place qu'on assigne aux diplômés comme sésames de l'entrée dans le monde adulte. C'est le seuil préalable. On va rentrer dans la profession. On est encore un peu trop sur le mythe de l'insertion linéaire. On sait que c'est faux mais

on peine à modifier cela et il y a une discordance entre les représentations et la réalité qui, pour les travailleurs sociaux, est souffrance, mais ils le savent. Mais pour le reste de la société ce n'est pas encore intégré. Ce qui conforte les rejets dont peut être victime la classe des jeunes qui serait une classe à nouveau dangereuse. Que fait-on avec cela ?

Comme on ne peut pas parler d'insertion définitive, aujourd'hui il y a des allers retours, des boucles, finalement on essaie de distinguer l'autonomie de l'indépendance. L'indépendance est de moins en moins claire puisque la difficulté à s'insérer pour les adultes est repoussée dans le temps de plus en plus. L'indépendance c'est quand on n'a plus besoin d'avoir un appui. C'est un idéal souvent même si nous sommes tous dépendants de la redistribution mais quand on est jeune cela peut être un idéal. Et il y a l'autonomie qui se transmet progressivement. D'après mes lectures, le sujet le plus important pour les jeunes aujourd'hui, c'est l'autonomie dans l'habitat, de manière à pouvoir mener une vie libre et cela permet d'être en phase avec la vie en couple qui se produit avant le mariage très souvent et avant d'avoir pu s'insérer dans la société. Pour les politiques publiques ce n'est pas si clair parce que quand on met en place des politiques publiques, on met en place des mesures et on n'a pas forcément conscience de tout cela. Je suis désolée de le dire mais ce n'est pas forcément si analysé que cela en tout cas pour les collectivités et les institutions classiques. Ce qui est sûr c'est que cela donne quelque chose que l'on attrape. Quand on table sur l'autonomie, on se dit, je tiens un fil conducteur essentiel.

Je vais me replacer dans le discours introductif qui est finalement la place de l'individu. L'individu est une fiction. Nous sommes des personnes et nous sommes tous reliés, ce à quoi je souscris pleinement. On est rien sans les autres. Cela mériterait d'être creusé. Qu'est-ce que l'autonomie fait comme part au collectif ? Les études menées par les sociologues dont certaines sont relayées en ateliers par le CRDSU montrent bien tout l'intérêt qu'il y a pour les jeunes à travailler le collectif. Ils sont demandeurs à la fois d'échanges, très fortement, même s'ils sont en difficultés c'est un objectif fort, et en même temps ils sont demandeurs de sens. Cela est extrêmement positif. Si on analyse les pratiques aujourd'hui. Moi j'ai trois enfants très différents en termes d'âges, c'est un exemple concret mais pas seulement étayé par mon expérience. Ceux qui utilisent internet, qui jouent en réseau, nouent des rapports d'entraide que l'on sous-estime particulièrement. Ce qui me surprend dans les jeux, c'est que l'on voit dialoguer un instituteur, un jeune sans formation spécifique, et tout cela sur un pied d'égalité et de coopération et ils jugent utile de parfois de dire je continue parce que j'ai un copain qui n'est pas bien, il faut que je lui parle... C'est internet. Il n'y a pas de quoi non plus s'angoisser à l'infini. Il y a des capacités réelles chez ces jeunes qui pourtant sont dans leur chambre et pas dehors à ce moment-là. Après ils cherchent à se rencontrer souvent en vrai comme on dit.

Du coup j'ai complètement quitté le fil conducteur de ce que j'avais imaginé. C'est un peu normal et c'est le jeu. Ça c'est le contexte. Que peuvent faire les politiques publiques ? Je n'ai pas envie d'insister sur les défauts car ils existent, on les connaît. Ce qui compte c'est ce qu'on essaie de mettre en œuvre pour que cela bouge. Tout à l'heure on a eu des bons exemples pour mettre des passerelles entre le sanitaire, le social pour permettre d'appréhender les jeunes aussi tels qu'ils sont réellement et de partir d'eux, de partir des usagers. On sent une évolution. Je ne dis pas que tout le monde passe à l'acte. On est encore dans le bricolage, dans la débrouille. Aujourd'hui cela ne contamine pas les politiques publiques, c'est vrai. Mais par contre ce bricolage existe. Quand je suis optimiste j'ai l'habitude de dire que les évolutions laissent toujours des marges. La question est est-ce que ces marges arrivent à contaminer ? L'exemple que Marc Uhry a pris tout à l'heure c'est que l'opinion des jeunes ne contamine plus la société. C'est effectivement un signal. Je pense que c'est vrai. En même temps il y a d'autres signes positifs que l'on peut entendre. Une partie des jeunes arrive à jouer ce rôle-là. Les jeunes des quartiers non. Il reste cette vraie difficulté pour une partie d'entre eux. Petite information parce que la grosse difficulté à laquelle on a affaire, c'est la grosse difficulté structurelle, sociale, économique, crise majeure, on pourrait même parler de crise climatique avec son instabilité dans le paysage qui maintenant fait métaphore de toutes les instabilités existantes. Au plan structurel il

y a pourtant des petites évolutions nationales. Par exemple, même si c'est marginal, l'article 22 de la loi Alur sur l'habitat reconnaît l'habitat participatif, coopératif et essaie de travailler l'auto construction comme valorisation de l'apport à l'habitat participatif. C'est un apport réel attendu par tous ceux qui bricolent aux marges depuis longtemps. Cela donnera des points d'appui légaux. C'est une première chose. La même chose d'ailleurs pour l'habitat de loisir, puisqu'on est énormément concernés. Moi en politique de la ville, les expériences de soutien à l'auto réalisation par des sortants de prison à destination des sans abri, sur la base du désir des sans abri, de containers pour pouvoir vivre à l'extérieur sont soutenues, c'est à Grenoble, dans un lieu qui s'appelle « La piscine » qui est une friche reconquise et dans laquelle il y a un mélange de bénévoles, architectes, de jeunes, d'usagers, qui récupèrent des bouts de bois pour fabriquer avec rien des choses qui leur permettent d'améliorer la vie. Ce genre d'exemples existe. Si l'on veut qu'il puisse se développer, il faut à la fois des porteurs de projets mais aussi des gens qui entendent et puis il faut aussi un cadre légal qui ne l'interdise pas. Et je peux vous dire que cela bouge.

Autre exemple, en matière d'habitat, alors cela reste une expérience et on a dû beaucoup se bagarrer pour que cela se mette en place, c'est l'auto construction par des jeunes exclus, de leur habitat coopératif et participatif, c'était plutôt les Compagnons bâtisseurs. Cela veut dire que des jeunes qui n'ont rien ont une formation sur mesure, ont contribué au plan, et derrière à mettre en place leur règlement interne et ensuite arrivent à s'insérer, à choisir ce qu'ils veulent faire un peu mieux, en connaissance de cause... Ce sont des exemples de politiques intégrées qui ne sont pas faciles à mettre en place en France mais qui sont aujourd'hui un des objectifs européens et qui nous permettent d'avoir un cadre pour pouvoir essayer de faire tomber les barrières.

Autre exemple au niveau national. On est encore dans le concept mais les mots ne naissent pas hasard. Vous savez dans la loi Lamy sur la politique de la ville on a l'objectif de mettre en place le développement du pouvoir d'agir. C'est une autre façon de considérer les bénéficiaires des politiques publiques, notamment sociales, puisque l'on s'appuie sur leurs capacités. En politique de la ville, la volonté de mettre en place la démocratie dite participative nous revient par le biais de l'Europe avec une connotation davantage impliquante qui certes est un petit peu à contre-courant de notre culture parce que tous, tant que nous sommes nous avons du mal avec cela, à placer l'utilisateur ou le citoyen au cœur des politiques publiques. Mais en même temps, cette volonté-là a le mérite de, et beaucoup de gens s'engagent, la fédération des centres sociaux en France s'est engagée dans la démarche. Je ne dis pas qu'elle le parle couramment, je dis qu'elle a déjà ce désir et c'est une première étape. Enormément d'organismes de formation de travailleurs sociaux commencent à s'engager dans cette démarche-là également. Derrière il y a du concret. Le sénat a amendé un peu la loi Lamy qui propose des conseils citoyens c'est-à-dire que les habitants des quartiers vont donner leur avis. Cela évolue parce que l'on n'est pas sur les fameux conseils de quartier qui ne sont pas dans la démocratie que l'on souhaiterait, en tout cas pas celle que pour ma part je souhaite. Dans ces conseils citoyens il y a les représentants d'association, il y a des habitants tirés au sort, je trouve que c'est déjà un progrès institutionnel qui donne un cadre intéressant. Dans la prochaine politique de la ville que nous mettons en place d'ici la fin de l'année pour début 2015 à la région, avant les élections, puisque c'est le délai légal, nous allons bien sûr interroger toutes les agglomérations pour savoir ce qu'elles proposent concrètement, ce qu'elles vont mettre en place pour répondre à cette loi.

Cela bouge quand même. Que puis-je encore dire ? Finalement ce qui compte, comme vous l'avez tous dit, c'est de bien avoir conscience que les jeunes sont notre avenir. Ce qui compte c'est que nous contribuions tous à faire de la politique, pas de la même manière bien sûr. J'allais dire c'est facile une association qui fait de l'interpellation et peut mettre sur l'agenda politique des choses. Moi qui ai un peu les mains dans le cambouis, à un petit niveau, je suis très heureuse que certains fassent de l'interpellation sinon comment pouvons-nous avancer ? Un des rôles de la politique, quand on ne veut pas enterrer un dossier, est de chercher ceux qui peuvent remettre sur le devant de la scène publique le

dossier. Ou alors on fait remonter les associations au créneau. Par exemple pour soutenir cette journée pour laquelle je vous l'annonce j'ai quelques réductions mais on va en reparler, pour qu'elle soit quand même maintenue, j'ai dû monter au créneau parce que je ne suis pas dans les cases a priori ou en tout cas mes services ne voulaient pas. C'est pas 100% politique de la ville, on n'est pas dans les cases. C'est cela la réalité, tout le temps. Faire de la politique c'est remettre la vie et les mouvements sociaux au cœur de la vie politique. Nous avons tous une part non seulement de responsabilité mais un rôle à jouer, une vie à mener sur ce plan-là. Je crois que rien n'est jamais terminé. Nous commençons à construire quelque chose. Il y a des hauts et des bas, c'est comme tout mais il faut continuer. Il y a aussi, si l'on sait lire, des amorces de sujets intéressants. Le gros sujet aujourd'hui c'est le chômage, les choix socio-économiques qui ont été faits. Lorsque l'on voit que le FMI revoit sa copie... Excusez-moi ce détour pour conclure. Il y a aussi un sujet national mais tant pis je vais vous le dire, j'ai beaucoup d'intérêt pour la lecture de Gaël Giraud. C'est un économiste qui par ailleurs est jésuite. J'ai mis son article sur mon site. Il a été interviewé par *Marianne* dans un article « Le jésuite qui tient tête aux banques ». Les sujets majeurs, si l'on ne veut pas se faire déposséder d'un choix citoyen, sont vraiment les lois bancaires mais surtout les accords imminents avec le Canada et les Etats-Unis et la politique c'est aussi cela car il n'y a rien à faire, on est dans un monde marchand. Il n'y a aucune raison, ne vous laissez pas faire, ne nous laissons pas faire !